

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2025

MOTIF DU BESOIN

Accroissement temporaire d'activité - Article 332-23 1 du CGFP

ANNEXE 3 : AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EMPLOIS PARTIE EMPLOIS NON PERI

INTITULE DU POSTE	ETP
Direction de la Solidarité et de la Cohésion sociale	
Référent Familles 50% (augmentation du taux d'emploi)	0,8

MANENTS

<u>CADRE(S) D'EMPLOIS</u>
Moniteur éducateur et intervenants familiaux / Animateurs territoriaux